

Vénissieux, le 3 avril 2024

## **BOOSTHEAT REJOINT L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DU BIOGAZ POUR ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE SA TECHNOLOGIE DE RUPTURE**

**BOOSTHEAT (FR001400IAM7 / ALBOO), acteur industriel et logiciel français de l'efficacité énergétique, annonce son adhésion à l'Association Européenne du Biogaz afin d'accélérer la pénétration de sa technologie de compression hybride dans le monde de la production de biogaz à l'échelle Européenne.**

### **| EBA, UN PARTENAIRE DE PREMIER PLAN**

L'Association Européenne du Biogaz (European Biogas Association - EBA) est une organisation basée à Bruxelles qui représente les intérêts de l'industrie européenne du biogaz. Fondée en 2009, elle regroupe des entreprises, des associations professionnelles, des instituts de recherche et des organisations gouvernementales impliquées dans le secteur du biogaz.

Les principales missions de l'EBA comprennent des actions de représentation des intérêts de la filière auprès des pouvoirs publics, de promotion du biogaz, de participation à l'élaboration de politiques publiques, d'éducation et de sensibilisation et de soutien à la recherche et l'innovation dans le domaine du biogaz, favorisant le développement de nouvelles technologies et de meilleures pratiques pour l'industrie.

En résumé, l'Association Européenne du Biogaz joue un rôle clé dans la promotion et le développement du biogaz en Europe, œuvrant pour un avenir énergétique plus durable et plus respectueux de l'environnement.

En rejoignant l'EBA, BOOSTHEAT offre une formidable visibilité à sa technologie de rupture et apporte une solution à une filière en quête d'innovation. Cette adhésion à l'EBA est un élément de plus dans la concrétisation des activités de développement de BOOSTHEAT dans la filière de la méthanisation en France et à l'international.

### **| UNE TECHNOLOGIE AU SERVICE DES ENJEUX DE LA PRODUCTION DE BIOGAZ**

Au cours des derniers mois, BOOSTHEAT a fait la démonstration de l'intérêt de la technologie de compression hybride pour améliorer significativement la valorisation du biogaz dans les installations de méthanisation. BOOSTHEAT se positionne sur ce marché avec une technologie disruptive de micro-cogénération offrant un rendement global bien plus important que les solutions conventionnelles grâce à un apport d'énergie gratuite amené par l'effet pompe à chaleur propre à la technologie du compresseur BOOSTHEAT.

La technologie développée par BOOSTHEAT apporte 3 avantages majeurs :

1. **L'énergie primaire nécessaire est fournie par la combustion du biogaz**, il n'y a donc aucune perte dans la chaîne énergétique contrairement à une énergie électrique ;
2. **La technologie BOOSTHEAT contribue au chauffage du processus d'anaérobie** qu'il faut maintenir en permanence à 42 °C durant le cycle de méthanisation. Grâce au rendement de 150% du compresseur hybride, l'exploitant réduit sa consommation de gaz par rapport aux solutions conventionnelles de chaudières ou de cogénérations qui ont des rendements de 90% ;
3. **L'exploitant garantit une énergie primaire 100% renouvelable**, alors que l'électricité peut-être partiellement d'origine fossile, en utilisant le biogaz produit par le processus de méthanisation comme combustible.

Grâce à ces atouts, BOOSTHEAT a annoncé en février dernier avoir reçu une lettre d'intention de la part d'un acteur industriel français dans le domaine de la micro-méthanisation afin d'exploiter les caractéristiques exceptionnelles de son tout nouveau compresseur hybride.

Mieke Decorte, Directeur Technique de l'EBA, a déclaré : « *L'Association Européenne du Biogaz accueille BOOSTHEAT en tant que nouveau membre. Afin d'atteindre la neutralité carbone dans l'UE, le biogaz est un vecteur clé pour la production d'énergie renouvelable.*

*L'innovation sera cruciale pour libérer tout le potentiel de production de l'industrie et offrir des solutions pour relever les défis du secteur. La technologie de compression hybride proposée par BOOSTHEAT représente une solution intéressante pour accroître l'efficacité et la flexibilité des installations de digestion anaérobie et souligne l'engagement de BOOSTHEAT à fournir des innovations de pointe dans le domaine de l'énergie. »*

Emilien Benhard, Directeur des Opérations de BOOSTHEAT, ajoute : « *Avec à sa portée européenne, l'EBA jouera un rôle déterminant dans la valorisation de notre technologie auprès des acteurs du biogaz européens. Forts de premiers soutiens industriels à l'échelle nationale sur ce nouveau marché, nous sommes optimistes quant au chemin emprunté par BOOSTHEAT pour contribuer au secteur du biogaz avec notre nouveau compresseur hybride. Nous avons hâte de partager les prochains résultats, confirmant ainsi l'efficacité et le potentiel de notre innovation pour une économie plus écologique et durable à l'échelle européenne avec l'appui d'EBA. »*

\* \* \*

**Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur**

[www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)

## **À PROPOS DE BOOSTHEAT**

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400IAM7).

---

## **| CONTACTS**

### **ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

### **ACTUS finance & communication – Serena BONI**

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

**Avertissement :**

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'ORA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.